

**Délibération n°02.01**

**L'AN deux mille vingt et un, le mercredi 03 février**, le conseil communautaire, convoqué le 28 janvier 2021 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil  
communautaire :**  
60

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
60

**Nombre de conseillers  
présents ou représentés :**  
56

**Nombre de votants :**  
56

**Date de convocation :**  
28 Janvier 2021

**Date d'affichage du  
compte-rendu :**  
11 Février 2021

**Objet : Budgets 2021 -Budget  
principal**

**PRESENTS**

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M CHAUVIN Lionel, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**

Mme GRENIER Arlette, M DAIN Denis, **suppléants.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M BEAURE Nicolas *a donné pouvoir* à M WEINMEISTER Nicolas,
- M BRAULT Charles *a donné pouvoir* à Mme PIRES-BEAUNE Christine,
- Mme PANIAGUA Murielle *a donné pouvoir* à M REGNOUX Marc,
- M ROUGEYRON Denis *a donné pouvoir* à Mme DE MARCHI Véronique,
- Mme VEYLAND Anne *a donné pouvoir* à M CHASSAING Pierre,

- M BARBECOT Jacques, conseiller communautaire unique de PULVERIERES, remplacé par Mme GRENIER Arlette, suppléante,
- M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par M DAIN Denis, suppléant,

*Absents :*

- M BELDA José,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie,
- Mme PERRETON Régine,
- M RAYMOND Vincent,

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : M DE ABREU Jérôme**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 60  
 Nombre de membres présents : 051  
 Nombre de suffrages exprimés : 047

VOTES :  
 Pour : 47  
 Contre : 0  
 Abstentions : 9

Date de convocation : 27/01/2021

Présenté par Le Le Président (1),  
 A Mozac, le 03/02/2021  
 Le Le Président,

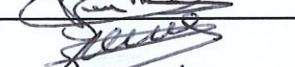
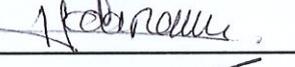
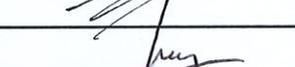
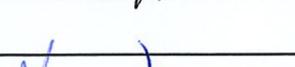
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A Mozac, le 03/02/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ABELARD Nathalie		
AGBESSI Eric		
AYRAL Jean-Paul		
BARBECOT Jacques	P/O GRENIER Arlette	
BEAURE Nicolas	P/O WEINMEISTER Nicolas	
BELDA José		
BERTHELEMY Hélène		
BIGAY Bertrand		
BOISSET Jean-Pierre		
BONNICHON Frédéric		
BOUCHET Boris		
BRAULT Charles	P/O PIRES-BEAUNE Christine	
CACERES Marie		
CARTAILLER Philippe		
CAZE Alain		
CHANSARD Gérard		
CHASSAGNE Eugène		
CHASSAING Pierre		
CHAUVIN Lionel		
DE ABREU Jérôme		

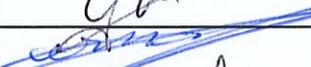
Direction des services départementaux de l'économie  
 063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
 Date de télétransmission : 10/02/2021  
 Date de réception préfecture : 10/02/2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

DEAT Alain	
DERSIGNY Eric	
DESMARETS Pierre	
DUBOIS Gérard	
DUCHÉ Dominique	
DUPONT Laurence	
GAILLARD Philippe	
GAUTHIER Patrice	
GRENET Daniel	
GRENET Michèle	
GRENET Roland	
HEBRARD Jean-Pierre	
HOARAU Catherine	
IMBERT Didier	P/O DAÏN Denis 
JEAN Daniel	
LAFARGE Anne-Catherine	
MAGNET Fabrice	
MAGNOUX André	
MARTINHO Corinne	
MELIS Christian	
MESSEANT Jean-François	
MICHEL Didier	
MOURNIAC-GILORMINI Virginie	
NIORD Nathalie	
PANIAGUA Murielle	P/O REGNOUX Marc 
PECOUL Pierre	
PERRETON Régine	
PIRES-BEAUNE Christine	
RAYMOND Vincent	

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

RAYNAUD Jean-Louis		
ROUGEYRON Denis	P/O DE MARCHI Veronique	P.O. 
ROUSSEL Sandrine		
RÉGNOUX Marc		
THEVENOT Laurent		
VAUGIEN Evelyne		
VERMOREL Pierreick	Pierreick	
VEYLAND Anne	P/O CHASSAING Pierre	
VILLAFRANCA Grégory		
WEINMEISTER Nicolas		

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Riom, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



Accusé de réception en préfecture  
 063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
 Date de télétransmission : 10/02/2021  
 Date de réception préfecture : 10/02/2021

## Budgets primitifs 2021 - Rappel du contexte

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) débattu le 18 décembre 2020 a tracé les premiers constats de la crise sanitaire de la COVID 19 et démontré que le budget 2021 serait nécessairement un budget de transition dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire et en conséquence, des situations économique et sociale.

La crise sanitaire a entraîné une baisse des recettes des collectivités, à la fois fiscales et tarifaires du fait du ralentissement de l'activité, voire de l'arrêt total de certains services. En face, les dépenses, qu'elles soient directes (achats de matériels et fournitures spécifiques) ou indirectes (aides) ont augmenté.

La reprise de l'épidémie et les mesures restrictives qui en découlent, éloignent l'horizon d'un retour progressif à la normale et font craindre des effets plus durables qui se traduiront inévitablement par de moindres rentrées fiscales, mais également par une seconde salve de dépenses de crise (achats de matériels et fournitures) et surtout une demande accrue de soutiens aux secteurs ou aux populations les plus impactés.

Néanmoins, cette crise sanitaire et ses impacts économiques et sociaux révèlent que les territoires sont appelés à innover et à démontrer leur capacité à affronter les transitions multiples, qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles ou humaines. La crise a également favorisé la digitalisation des économies et des pratiques.

Les perspectives pour 2021 restent hautement incertaines car dépendant toujours de l'évolution de la situation sanitaire. L'arrivée des vaccins laisse cependant entrevoir un peu plus d'optimisme, notamment pour le second semestre 2021.

Après la gestion de l'urgence, la question de la relance est d'ores et déjà posée et chaque pays élabore des stratégies pour faire repartir le moteur économique et la croissance.

Dans ce contexte, le dynamisme d'un territoire se construit autour de trois axes que sont le savoir-faire, les investissements et les innovations. L'emploi et le développement économique sont au cœur de cette dynamique.

Mais le territoire peut également s'affirmer comme l'espace au sein duquel les acteurs publics et privés unissent leurs compétences, leurs idées et leurs actions pour trouver ensemble les moyens de faire face aux évolutions inéluctables. Dans ce schéma, la collectivité doit assurer un rôle d'animateur de son territoire pour créer les conditions de cette collaboration.

C'est dans cet esprit général et dans le sillage des engagements des élus pour le mandat, que le budget 2021 a été construit. Les élus souhaitent poursuivre les investissements innovants et structurants pour le territoire et en parallèle, optimiser la section de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la collectivité sans trop alourdir la dette.

En effet, la prospective présentée lors du débat d'orientation budgétaire a montré toute l'importance de veiller au poids des charges de fonctionnement face à des recettes qui ont tendance à stagner. Eviter l'effet ciseau et préserver les moyens de financer en partie les investissements doivent rester les lignes directrices de RLV.

## ***Section de fonctionnement***

Compte tenu du contexte très particulier de l'année 2020, il n'apparaît pas pertinent de réaliser uniquement des comparaisons avec les données de cet exercice. C'est la raison pour laquelle figurent dans les tableaux suivants les données de l'exercice 2019 qui permettent d'obtenir des comparaisons avec un exercice « normal ».

### **Les dépenses**

#### **Evolution des charges de fonctionnement (en €)**

		Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
011	Charges à caractère général	5 014 797	4 572 348	5 948 940	4 910 449	5 325 275
012	Charges de personnel	12 998 215	12 507 105	13 639 825	12 879 189	13 645 896
014	Atténuation de produits	14 109 844	14 029 547	14 103 130	13 906 663	13 938 130
65	Autres charges de gestion courante	12 932 018	11 200 556	11 680 740	11 199 467	11 416 092
	<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>45 054 874</b>	<b>42 309 556</b>	<b>45 372 635</b>	<b>42 895 741</b>	<b>44 325 393</b>
66	Charges financières	230 980	230 476	222 735	221 605	200 000
67	Charges exceptionnelles	784 000	490 813	8 000	6 728	108 000
022	Dépenses imprévues	312 620	0	6 400		200 000
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>46 382 474</b>	<b>43 030 845</b>	<b>45 609 770</b>	<b>43 124 074</b>	<b>44 833 393</b>
023	Virement à la section d'investissement	6 698 756		5 633 936		4 877 310
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 015 794	2 284 405	2 677 319	3 082 231	2 462 851
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>8 714 550</b>	<b>2 284 405</b>	<b>8 311 255</b>	<b>3 082 231</b>	<b>7 340 161</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>55 097 024</b>	<b>45 315 252</b>	<b>53 921 025</b>	<b>46 206 333</b>	<b>52 173 554</b>

#### **Charges à caractère général**

Les charges à caractère général apparaissent en hausse significative par rapport au réalisé 2019, mais en recul par rapport à l'exercice 2020, prévu et réalisé. Les principales dépenses enregistrées au chapitre 011 concernent les postes suivants :

- « Achats de prestations de services ». Sur cette ligne sont imputées les dépenses d'achat des repas pour les enfants accueillis dans les structures multi-accueil et au centre de loisirs de Saint-Laure (277 000 €),
- Dépenses de fluides (eau, électricité, chauffage urbain) pour l'ensemble des services (715 370 €),
- Renouvellement des collections de la médiathèque et du réseau de lecture (150 000 €),
- Des contrats divers de prestations de services (238 400 €) dont 190 800 € pour la gestion de la crèche de Mozac. On notera qu'une étude est en cours pour déterminer le meilleur mode de gestion pour cette structure.
- La location de matériels divers pour 162 945 €uros, qu'il s'agisse de matériels récurrents (véhicules, copieurs) ou de besoins ponctuels (nacelle, bennes...),
- L'entretien des terrains communautaires (167 040 €) qu'il s'agisse des espaces verts ou des ripisylves,
- Les différents contrats de maintenance (matériels et logiciels) que détient RLV pour un total de 399 135 €uros,

On trouve également sur ce chapitre les cotisations versées par RLV pour les adhésions à des associations ou organismes divers (ADHUME, ACOFOR, réseau IDEAL, Parc des Volcans d'Auvergne...). On notera que la somme de 2 500 €uros a été inscrite pour l'adhésion de RLV à l'association constituée en vue de la candidature de la commune de Clermont-Ferrand au titre de capitale européenne de la culture 2028.

161 180 €uros sont prévus pour les remboursements aux communes, essentiellement en direction de Riom, des frais de mutualisation sur certains équipements tels les archives, salles, locaux sportifs, entretien des espaces extérieurs des Jardins de la Culture.

Enfin, 187 330 €uros sont prévus pour l'animation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de Mirabel et Pulvérières, des animations « *développement durable* » auprès des scolaires, mais également l'accompagnement de RLV dans l'opération de résorption de l'habitat indigne sur le secteur de Planchepaleuil.

### Charges de personnel

De budget à budget, les charges de personnel apparaissent stables. Comme évoqué lors du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), ces dépenses ont été contenues en 2020 en raison de la pandémie de COVID 19 et du fonctionnement réduit de certains services, qui a conduit l'EPCI à moins recourir aux emplois saisonniers ou contractuels.

En 2020 cependant et hors crise COVID, les effectifs de RLV avaient été renforcés pour faire face à l'évolution des compétences, notamment les transferts des compétences « eau », « assainissement » et « eaux pluviales urbaines ». Pour 2021, à l'échelle de RLV, la progression des charges de personnel peut s'expliquer de plusieurs façons :

#### a) Aspects réglementaires

Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui traduit les avancements de carrière des agents, les promotions dont peuvent bénéficier les agents est estimé à 30 000 €uros.

L'impact de l'augmentation du Versement Mobilité (VM) est quant à lui valorisé à environ 13 000 €uros. Pour rappel, la délibération votée par le conseil communautaire en novembre 2017, a prévu une uniformisation du taux du VM sur 4 ans pour atteindre 0,6% en 2021.

Le protocole national concernant les Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (*PPCR*), a pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires civils et des militaires en revalorisant leurs grilles indiciaires et en améliorant leurs perspectives de carrière. Pour l'ensemble des catégories de personnel de RLV, cette revalorisation imposée par l'Etat est estimée à 33 000 €uros en 2021.

Depuis le 1er janvier 2021, les agents contractuels de la fonction publique peuvent bénéficier dans certains cas et sous certaines conditions d'une indemnité de fin de contrat plus communément appelée "*prime de précarité*" dont le principe existait déjà dans le secteur privé mais n'avait jamais été transposée dans la fonction publique jusqu'à la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Cette disposition est évaluée pour RLV à 53 500 €uros pour 2021.

#### b) Renforcement des compétences communautaires

Le renforcement des compétences exercées par RLV ou les besoins nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité nécessitent le renforcement des équipes en place à hauteur d'environ 200 000 €uros.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et la régie « Eau et assainissement » ne disposent pas de services dits « supports » en propre. Le choix a été fait d'utiliser les services supports de RLV (Ressources humaines, Finances, marchés publics, informatique, administration générale, communication). Ces charges sont facturées en fin d'année aux budgets correspondants.

c) Mesures diverses

D'autres mesures ou décisions impactent également le budget 2021. Il s'agit de :

- La mutualisation avec la commune de Riom. Quand bien même, celle-ci a été diminuée, certaines actions perdurent (Ressources humaines) pour un montant estimé de l'ordre de 400 000 €uros. En contrepartie, certains services de RLV sont mis à la disposition de la commune (prévention, direction des sports, SIG) qui remboursera une somme estimée à 42 000 €.
- Le contrat qui couvre l'assurance du personnel (longue maladie, maladie de longue durée) sera dans sa dernière année en 2021. Il conviendra donc d'engager une nouvelle consultation. 190 000 €uros ont été budgétés à cet effet en 2021.

L'évolution doit cependant être appréciée au regard des divers remboursements que RLV peut recevoir notamment des communes pour les prestations apportées par les services communs (cf. § recettes).

En effet, en atténuant les dépenses de personnel des recettes que RLV peut percevoir (atténuations de charges, remboursements des communes ou des agents eux-mêmes pour ce qui concerne les chèques déjeuner ou subventions), l'évolution réelle ressort à 5,6% par rapport au réalisé 2020, -3,2% par rapport au budget 2020 et 3,7% par rapport à l'exercice 2019.

**Evolution des charges nettes de personnel (en €)**

	CA 2019	Prévu 2020	CA 2020	Proposé 2021
TOTAL DEPENSES	12 514 834	13 644 200	12 879 189	13 645 896
TOTAL RECETTES	1 138 487	1 453 565	1 708 898	1 850 400
COÛT NET DU PERSONNEL	11 376 347	12 190 635	11 170 291	11 795 496

Atténuations de produits

Comme l'a plusieurs fois rappelé le Président, RLV souhaite rester proche et solidaire des communes de l'agglomération. Ainsi, sur cette ligne budgétaire figurent notamment les reversements opérés par RLV en direction des communes membres.

Conformément à la délibération du conseil communautaire votée en 2018, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est fixé à 3 006 890 € et restera identique en 2021. Néanmoins, la loi de finances pour 2020 a prévu des modalités d'attribution de cette DSC différentes, notamment en modifiant les critères obligatoires.

Désormais, les critères prépondérants devront être :

- o L'écart de revenu par habitant de la commune par rapport au revenu moyen par habitant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre,
- o L'insuffisance du potentiel financier ou du potentiel fiscal par habitant de la commune au regard du potentiel financier ou du potentiel fiscal moyen par habitant sur le territoire de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Ces deux critères doivent justifier au moins 35 % de la répartition du montant total de la Dotation de Solidarité Communautaire entre les communes. Des critères complémentaires peuvent être choisis librement par le conseil communautaire.

Compte tenu du contexte sanitaire en 2020 et du retard pris dans l'installation des nouveaux élus municipaux et communautaires, la loi a prévu de fixer au 31 décembre 2021, la date limite pour intégrer les nouveaux critères prépondérants dans le calcul de la DSC. Il appartiendra donc aux élus de la commission « Finances » de formuler des propositions en ce sens.

Parmi les compétences attribuées par la loi en 2020 à RLV figure la gestion des eaux pluviales urbaines qui devrait occasionner un examen en Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). A ce stade et compte tenu du contexte particulier de l'année 2020, il n'a pas été possible de réunir la CLECT pour débattre de cette question. Le budget 2021 prévoit donc au titre des attributions de compensation, une enveloppe identique à celle répartie entre les communes en 2020 (10 171 130 €).

Ce chapitre budgétaire mentionne également le montant prévisionnel du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), estimé pour RLV en 2021 à 480 000 €uros.

Pour rappel, le FPIC a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres. Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Globalement la ligne budgétaire affiche une relative stagnation à hauteur de 13 938 130 €uros. C'est un très fort pourcentage du budget (31% des dépenses réelles) qui confirme la solidarité de RLV vis-à-vis de ses communes membres.

#### Autres charges de gestion courante

De budget à budget, cette ligne budgétaire affiche une baisse de 2,3%. Mais elle apparaît en progression par rapport à l'exécution 2019. Ces mouvements sont essentiellement dus aux inscriptions de crédits destinés à l'équilibre des budgets annexes ou à l'équilibre du budget du CIAS :

- 100 000 €uros de subvention d'équilibre au budget « transport ». Cette aide du budget principal s'affiche en net recul par rapport aux années antérieures en raison des versements opérés par le budget principal qui n'avaient pas été atténués de la dynamique avérée du Versement Mobilité (VM). L'uniformisation de taux votée en 2017 et la dynamique des bases sur le territoire bénéficient au produit de VM qui lui-même contribue bien à l'équilibre du budget annexe « Transport », étant rappelé que les recettes commerciales sont perçues directement par le délégataire,
- 180 000 €uros de subvention d'équilibre aux différents budgets annexes,
- 845 000 €uros de subvention d'équilibre au budget du CIAS,

On trouve également la subvention de 565 000 €uros versée à l'Office de Tourisme et de Thermalisme Intercommunal (OTTI) Terra Volcana les Pays de Volvic, en recul de 35 000 €uros par rapport à 2020. On notera que le produit de la Taxe de Séjour (TS) est inclus dans ce reversement,

Parmi les autres dépenses figurant sur cette ligne budgétaire, on trouve les cotisations d'adhésion au Grand Clermont (120 000 €) ainsi qu'au Pôle métropolitain (30 000 €), la participation de RLV au financement de chantiers d'insertion portés par les associations Avenir et Inserfac (194 000 €), le soutien de RLV au fonctionnement de certains opérateurs du territoire tels ANEF pour la gestion des logements d'urgence de Riom (68 200 €), Les Petits Volcans pour la gestion de la crèche de Chambaron-sur-Morge (70 000 €), ou la participation au fonctionnement de l'Association pour la Promotion de Riom et de son territoire (125 000 €) pour ses interventions auprès des commerçants du territoire.

On notera également, l'inscription d'une ligne de 50 000 € destinée à participer financièrement aux projets en faveur des jeunes engagés par les communes, les associations ou les jeunes eux-mêmes.

#### Charges financières

Malgré l'intégration de l'emprunt réalisée en 2020 mobilisable jusqu'en 2021, l'encours de dette supporté par RLV reste maîtrisé. L'enveloppe destinée à financer les intérêts de cette dette baisse de 222 735 €uros au budget 2020, à 200 000 €uros proposés pour 2021.

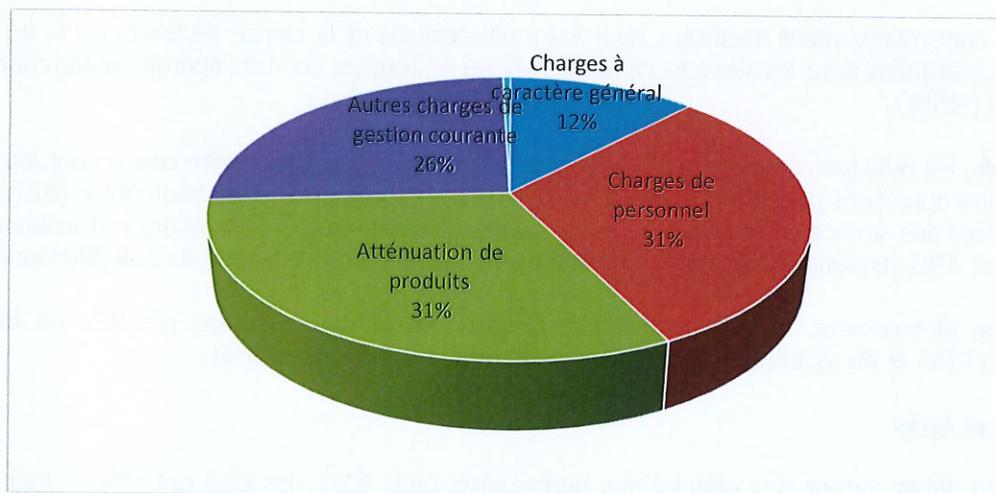
### Charges exceptionnelles

108 000 € sont inscrits sur cette ligne budgétaire, somme sans comparaison possible avec celle inscrite en 2020 (8 000 €). Cette évolution s'explique par l'inscription de 100 000 € destinés à financer un programme d'intervention en faveur des commerçants du territoire durement éprouvés par la crise sanitaire de la COVID 19.

Le graphique ci-dessous détaille le poids des charges de fonctionnement dans le budget. On constate qu'un tiers des dépenses de fonctionnement de RLV sont opérées en direction des communes à travers les reversements de fiscalité. Un autre tiers est constitué des charges de personnel, pendant que 26% vont aux autres charges de gestion courante.

Le graphique montre également que RLV ne consacre que 12% de ses dépenses au fonctionnement courant de ses services.

### Répartition des charges de fonctionnement par nature



### Les recettes

Comme abordé dans le ROB, les recettes de fonctionnement apparaissent en baisse, à la fois par rapport au budgété 2020, mais également par rapport au réalisé 2019. Ce constat est particulièrement valable pour les recettes tarifaires et les recettes fiscales.

### Evolution des recettes de fonctionnement (en €)

		Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
013	Atténuation de charges	103 934	204 225	150 000	202 281	200 000
70	Produits des services et du domaine	2 927 760	3 006 069	3 489 525	2 989 110	3 443 370
73	Impôts et taxes	34 108 180	34 133 933	<b>33 934 000</b>	34 598 766	33 323 000
74	Dotation, subventions et participations	8 645 150	8 905 962	8 867 700	8 987 180	8 870 355
75	Autres produits de gestion courante	139 500	171 126	151 180	340 399	153 208
	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>45 924 524</b>	<b>46 421 315</b>	<b>46 592 405</b>	<b>47 117 736</b>	<b>45 989 933</b>
76	Produits financiers	0	7 065	10 870	10 878	1 990
77	Produits exceptionnels	14 000	481 033	12 152	578 512	300
78	Reprises sur amortissements et provisions	630 616	604 616			
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>46 569 140</b>	<b>47 514 029</b>	<b>46 615 427</b>	<b>47 707 126</b>	<b>45 992 223</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	541 053	541 932	578 055	565 783	386 498
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>541 053</b>	<b>541 932</b>	<b>578 055</b>	<b>565 783</b>	<b>386 498</b>
002	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	<b>7 986 831</b>	<b>7 986 831</b>	<b>6 727 543</b>	<b>6 727 543</b>	<b>5 794 833</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>55 097 024</b>	<b>56 042 795</b>	<b>53 921 025</b>	<b>55 000 451</b>	<b>52 173 554</b>

### Atténuations de charges

Il est prévu d'inscrire 200 000 €uros au titre des remboursements d'assurance susceptibles d'intervenir pour couvrir les absences de personnels. Cette estimation reste cependant très incertaine compte tenu du caractère aléatoire des causes des absences. En effet, en 2018, RLV a reçu 183 401 €uros, 204 225 €uros en 2019 et 202 281 €uros en 2020.

Il convient de préciser que, après une baisse significative en 2018, le taux d'absentéisme est resté stable depuis 2019, à un niveau de 7,9%, soit 1,3 point inférieur à la moyenne nationale.

### Produits des services et du domaine

En raison de la pandémie de COVID 19, les recettes tarifaires de certains services ont enregistré des baisses significatives en 2020. La reprise de l'épidémie et les incertitudes qu'elle entraîne concernant l'activité des services en 2021 amènent le budget à prévoir une baisse de ces recettes.

Si les baisses sont relativement mesurées pour les multi-accueils et le centre de loisirs (-2% en moyenne), elles sont plus marquées pour les services culturels (-37%) et pour les services sportifs, notamment la piscine Béatrice HESS (-15%).

De façon stable, les principaux mouvements enregistrés sur cette ligne budgétaire concernent les prestations de mutualisation apportées par RLV au CIAS ainsi qu'aux régies « eau et assainissement » (572 300 €uros), les recettes tirées des services mutualisés avec les communes membres (interventions musicales et sportives dans les écoles, ADS, hygiène et sécurité, informatique) pour un montant estimé de 369 300 €uros.

On notera que globalement, la somme estimée au titre des actions assurées par RLV au bénéfice des communes, du CIAS et du syndicat mixte du Biopôle s'élève à 1,5 M€ pour 2021.

### Impôts et taxes

A l'occasion du débat autour des orientations budgétaires pour 2021, les élus ont affiché leur volonté de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel. On signalera que ces taux sont restés stables depuis la fusion intervenue en 2017.

<b>Impôt</b>	<b>Taux RLV 2020</b>	<b>Taux RLV 2021</b>	<b>Taux moyen EPCI à FPU</b>
Taxe d'habitation	9,13	9,13	9,26
Taxe sur le foncier bâti	0	0	2,04
Taxe sur le foncier non bâti	3,92	3,92	6,30
Cotisation Foncière des Entreprises <sup>1</sup>	23,97	23,97	27,08

Le budget a donc été bâti en tenant compte de ce choix.

Au regard des montants réellement encaissés en 2020 et dans une approche prudentielle, les estimations de recettes fiscales pour 2021 apparaissent en recul pour tenir compte de plusieurs éléments :

- la perte définitive des produits fiscaux générés par l'ex SEITA,
- la baisse prévisible de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en conséquence de la crise sanitaire. Celle-ci a été estimée à 8%.
- la baisse potentielle de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), mais dont à ce stade les services n'ont pas vraiment connaissance. Celle-ci est évaluée à 3%.

<sup>1</sup> S'agissant de la CFE, il convient de rappeler que la période de lissage du taux d'imposition expire en 2026 (cf. délibération du 28 mars 2017)

## Evolution des recettes fiscales (en €)

	2017	2018	2019	2020	Prévisions 2021
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	9 559 566	9 467 641	9 189 987	9 407 687	9 120 000
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	5 138 482	6 298 311	4 841 674	4 841 144	4 450 000
Taxe sur les Surfaces COMmerciales (TASCOM)	1 215 525	1 011 000	967 399	1 012 820	900 000
Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	439 114	430 445	492 974	537 492	490 000
<b>S/T fiscalité "entreprises"</b>	<b>16 352 687</b>	<b>17 207 397</b>	<b>15 492 034</b>	<b>15 799 143</b>	<b>14 960 000</b>
Produit de remplacement de la Taxe d'Habitation (TVA)	6 900 180	7 113 533	7 330 166	7 498 382	7 550 000
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)	59 000	58 447	59 745	59 976	60 000
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti	64 000	64 489	70 449	66 409	70 000
Taxe GEMAPI		450 000	450 000	450 000	450 000
<b>S/T fiscalité "ménages"</b>	<b>7 023 180</b>	<b>7 686 469</b>	<b>7 910 360</b>	<b>8 074 767</b>	<b>8 130 000</b>
Taxe de séjour	163 133	162 227	215 597	145 354	150 000
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	8 270 000	8 230 273	8 065 472	8 359 179	8 320 000
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	1 663 698	1 661 912	1 663 184	1 663 184	1 663 000
<b>TOTAL</b>	<b>33 472 698</b>	<b>34 948 278</b>	<b>33 346 647</b>	<b>34 041 627</b>	<b>33 223 000</b>

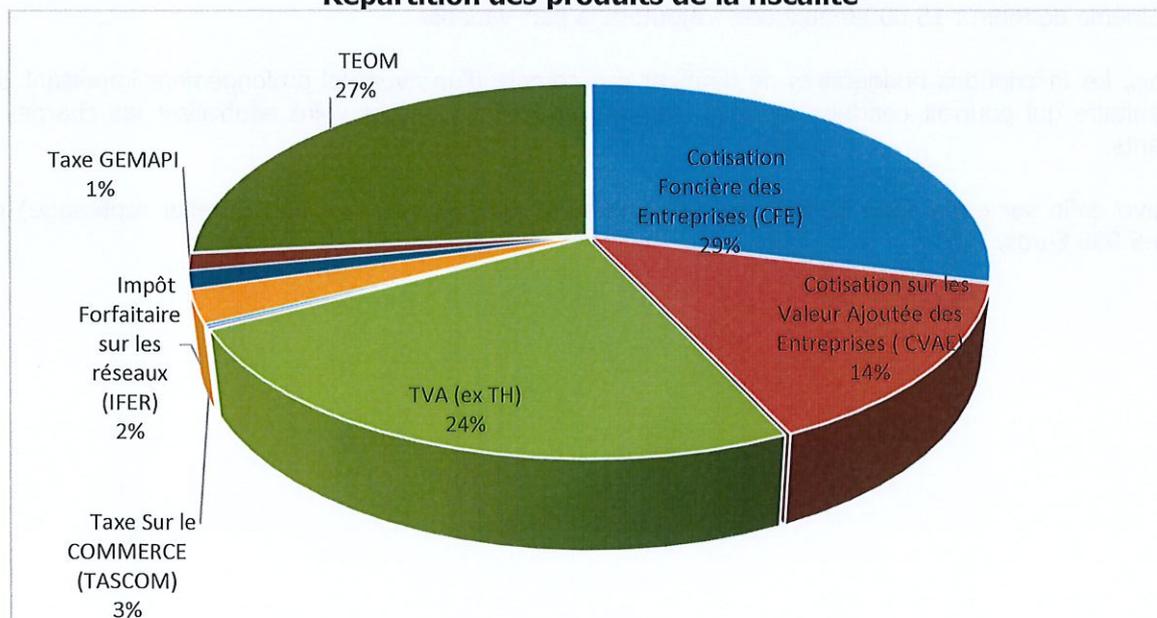
La crise sanitaire a été globalement assez peu ressentie sur les recettes fiscales en 2020. Le différentiel qui apparaît au global, tient à l'encaissement en fin d'année d'un rôle supplémentaire d'environ 530 000 €uros en régularisation des années 2016 à 2020.

Le montant de la taxe de séjour est estimé à 150 000 €uros soit une somme identique à celle perçue en 2020 pour tenir compte des impacts que pourrait avoir la crise sanitaire si ses effets sont encore ressentis durant la période estivale.

Malgré un contexte compliqué, RLV souhaite s'inscrire dans la durée et continuer à faire de l'attractivité le pilier de la politique économique et budgétaire. Les élus entendent ainsi privilégier l'élargissement de l'assiette des impôts à l'augmentation des taux de ces mêmes impôts.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des recettes fiscales perçues par RLV. Il ressort clairement que l'essentiel de la ressource proviendra encore en 2021 de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et du produit appelé à remplacer la taxe d'habitation (TH).

### Répartition des produits de la fiscalité



En neutralisant la TEOM pour laquelle RLV n'apparaît qu'en transit, le poids est encore plus marqué puisque la part de CFE ressort à 40% du produit global des impôts et la TVA (ex TH) à 33%.

### Dotations, subventions et participations

De budget à budget, le montant attendu des dotations, participations est identique (+0,03%).

Le montant de la dotation d'intercommunalité estimé est identique à celui encaissé en 2020 (705 000 €), tout comme le montant de la dotation de compensation des groupements (2 960 000 €). Pour rappel, cette composante de la DGF des EPCI correspond à l'ancienne compensation "part salaires" et à la compensation que percevaient certains EPCI au titre des baisses de dotation de compensation de taxe professionnelle subies entre 1998 et 2001.

Sur ce chapitre est également inscrite la compensation attendue de l'Etat au titre des exonérations de CFE délibérées en 2020. En effet, par délibération du 29 septembre 2020, RLV a accordé une exonération globale de CFE de 278 517 € aux entreprises des secteurs éligibles à la mesure et l'Etat s'est engagé à rembourser 50% de cette somme.

L'essentiel du montant parmi les « autres dotations » provient de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour l'accueil des enfants dans les multi-accueils et au centre de loisirs de Saint-Laure.

Les participations de l'Etat couvrent plusieurs secteurs d'activité et viennent compenser les coûts engagés par RLV pour des actions au titre de l'habitat (animation du Programme d'Intérêt Général habitat, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage), de l'environnement ou de l'activité culturelle.

Le Département est également présent pour accompagner bon nombre d'actions communautaires en matière d'environnement (animations développement durable, gestion des ENS de Pulvérières et de Mirabel, actions au titre de la GEMAPI), de culture (soutien au fonctionnement de l'école de musique).

### Autres produits de gestion courante

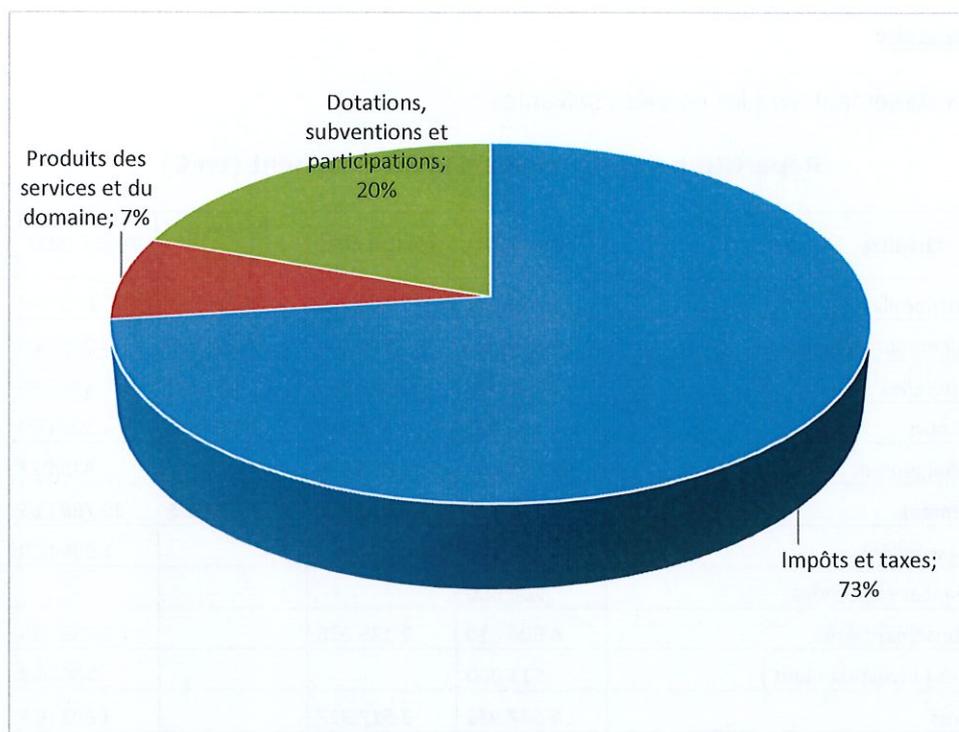
Sur cette ligne sont inscrites les redevances versées par les exploitants des équipements communautaires, qu'il s'agisse des Délégations de Service Public (DSP) ou du bail commercial du cinéma de Riom :

- Grotte de la Pierre à Volvic : 30 000 €
- Réseau de chaleur urbain : 30 000 €
- Centre d'hébergement Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches : 70 000 €
- Cinéma de Riom : 15 000 € auxquels s'ajoutera la part variable

Toutefois, les inscriptions budgétaires ne tiennent pas compte d'un éventuel prolongement important de la crise sanitaire qui pourrait conduire les élus, comme en 2020, à alléger voire neutraliser les charges des exploitants.

On trouve enfin sur cette ligne budgétaire, des loyers (maison Baurez, fermages, atelier repassage) pour environ 5 000 €.

## Répartition des recettes de fonctionnement



Le graphique ci-dessus montre l'importance des produits de la fiscalité qui représentent quasiment les  $\frac{3}{4}$  des recettes réelles de fonctionnement, quand les dotations pèsent pour 20% et les produits des services pour seulement 7%.

Comme l'a rappelé le ROB, les produits fiscaux perçus par RLV proviennent à 70% du secteur économique et à 30% des impôts « ménages », ce qui tend à conforter RLV dans sa stratégie d'attractivité pour inciter des entreprises à s'implanter sur le territoire.

La construction de la section de fonctionnement sur ces bases permet de dégager un autofinancement de 4 877 310 € versé à la section d'investissement. En tenant compte du résultat de l'exercice, reporté à hauteur 5 794 833,26 €, la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 52 173 554 €.

## Section d'investissement

### Les dépenses

La section d'investissement livre les données suivantes :

#### Répartition des dépenses d'investissement (en €)

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Restes à réaliser	Prévu 2021	Total budget 2021
20 - Immobilisations incorporelles	1 902 523	700 144	838 591	875 040	1 713 631
204 - Subventions d'équipement versées	3 966 227	941 034	1 099 469	3 055 000	4 154 469
21 - Immobilisations corporelles	5 279 031	3 515 695	320 377	1 474 385	1 794 762
23 - Immobilisations en cours	5 272 059	1 343 349	2 011 848	4 508 603	6 520 451
Total des opérations d'équipement	1 893 600	1 535 900		875 037	14 183 313
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>18 313 440</b>	<b>8 036 122</b>	<b>4 270 285</b>	<b>10 788 065</b>	<b>28 366 626</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 432 308	1 382 239		1 600 000	1 600 000
26 - Participations et créances rattachées	100 000				
27 - Autres immobilisations financières	4 604 610	2 135 078		1 733 015	1 733 015
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	511 000			560 000	560 000
<b>Total dépenses financières</b>	<b>6 647 918</b>	<b>3 517 317</b>		<b>3 893 015</b>	<b>3 893 015</b>
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>24 961 358</b>	<b>11 553 439</b>	<b>4 270 285</b>	<b>14 681 080</b>	<b>32 259 641</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	578 055	565 783		386 498	386 498
041 - Opérations patrimoniales	2 917 690	2 782 429			
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>3 495 745</b>	<b>3 348 212</b>		<b>386 498</b>	<b>386 498</b>
<b>001 - Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	<b>2 408 728</b>			<b>97 761</b>	<b>97 761</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>30 865 831</b>	<b>14 901 651</b>	<b>4 270 285</b>	<b>15 165 339</b>	<b>19 435 624</b>

En 2020, la crise sanitaire qui a entraîné le retard, voire la suspension de certains projets et l'installation reportée des nouveaux élus communautaires expliquent le faible taux d'exécution des dépenses d'équipement (44%) et l'importance des restes à réaliser.

En 2021, RLV entend reprendre un rythme d'investissement soutenu au service du territoire et de ses habitants. Parmi les dépenses les plus importantes portées au budget 2021, on trouve :

#### Immobilisations incorporelles

2 213 631 €uros, dont 1 375 040 €uros de crédits nouveaux sont inscrits en 2021. A côté des études nécessaires à la révision ou la modification des PLU communaux, à la poursuite de l'élaboration du PLUi, figurent des études plus spécifiques, notamment :

- 426 555 €uros pour différentes études autour de la gestion des milieux aquatiques (continuité écologique, renaturation du Bédard, aménagements de lutte contre les crues),
- Une étude pour la rénovation du parking des Dagneaux incluant la solarisation (60 000 €),
- Une étude programmatique pour le musée Mandet (50 000 €),
- Une étude de calibrage liée à l'opération de Résorption de l'Habitat Indigne (RHI) de l'îlot Jeanne d'Arc à Châtel-Guyon (50 000 €)
- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la piscine Béatrice HESS de Riom (500 000 €)

On trouve également sur ce chapitre des dépenses (257 900 €) prévues pour moderniser l'environnement numérique de la collectivité avec le souci d'améliorer le service aux usagers (dématérialisation complète des actes d'urbanisme, création d'un intranet à l'intention des élus et agents, mise en œuvre d'une plate-forme collaborative, acquisitions de logiciels « métiers »).

Le budget prévoit enfin des crédits (15 000 €) pour une étude en vue de la création d'une foncière économique. L'objectif est de doter le territoire de RLV, avec l'aide de l'Etat et de la Banque des territoires, d'une structure pour intervenir sur l'appareil commercial dans les centres-villes en achetant des commerces vacants pour les remettre en activité.

#### Subventions d'équipement versées

Sur ce chapitre figurent les différentes formes d'aides que RLV peut octroyer, tant aux communes, qu'aux opérateurs privés.

Ainsi, plusieurs lignes budgétaires traduisent-elles les fonds de concours susceptibles d'être attribués :

- fonds de concours aux communes pour la création de voies cyclables. RLV a piloté l'élaboration du schéma cyclable qui prévoit la création sur le territoire d'un maillage de voies douces cyclables. Il s'agira à présent d'identifier les projets, de déterminer qui en sera le maître d'ouvrage (communes, Département, RLV sur ses voiries communautaires) et fixer un planning de réalisation. Pour un démarrage en 2021, il est prévu une enveloppe de 100 000 Euros.
- fonds de concours pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics (100 000 €),
- fonds de concours pour la création d'équipements sportifs communaux à vocation pluri-communale (40 000 €). A ce stade, RLV n'a pas été sollicitée pour un projet en particulier.
- fonds de concours pour la création d'équipements culturels communaux à vocation pluri-communale. En 2021, RLV inscrit 200 000 Euros pour participer au financement de la médiathèque de Volvic.
- fonds de concours pour la création d'aménagements de voirie (giratoires) lorsque ceux-ci desservent une zone d'activité économique communautaire. En 2021, RLV inscrit 125 000 Euros pour participer au financement de l'aménagement d'un giratoire à Saint-Bonnet-près-Riom qui desservira notamment la zone d'activité économique du Grand Chirol.

RLV a décidé de réaliser un effort conséquent en faveur de l'habitat sur le territoire. A ce titre, 450 000 Euros sont destinés aux aides aux propriétaires privés dans le cadre du nouveau PIG de RLV pour l'amélioration de leurs logements, tandis que 800 000 Euros seront consacrés aux aides apportées aux bailleurs pour des logements aidés. Au global, ce sont donc 1 250 000 Euros qui seront dédiés à la politique communautaire en faveur de l'habitat en 2021.

Le budget prévoit également des crédits pour des aides significatives, notamment pour le développement économique :

- 202 676 Euros (reports compris) pour le Fonds Unique Interministériel (FUI) destiné à soutenir des projets de recherche appliquée et les partenariats dans le cadre de la convention régionale en faveur des TPE,
- 100 000 Euros pour le Fonds d'aides aux PME-TPE
- 50 000 Euros sous la forme de fonds de concours en direction des entreprises souhaitant faire l'acquisition de véhicules propres,
- 20 000 Euros pour aider les particuliers à faire l'acquisition de véhicules à assistance électrique (vélos, trottinettes). Cette initiative mise en place pour la première fois en 2019, renouvelée en 2020, a rencontré un vif succès. Elle sera donc reconduite en 2021 avec deux appels à projets.

Ce chapitre prévoit enfin 853 500 Euros pour la participation de RLV au financement des projets de modernisation des réseaux d'eaux pluviales urbaines.

### Immobilisations corporelles

En tenant compte des Restes A Réaliser (RAR) d'un montant de 320 377 Euros, cette ligne budgétaire prévoit des dépenses à hauteur de 1 794 762 Euros en 2021. Figurent sur ce chapitre des dépenses courantes de renouvellement d'équipement dans les différents services de RLV (matériels éducatifs et électro-ménager dans les crèches, équipements divers à la piscine, matériels divers dans les musées...).

Figurent également sur cette ligne budgétaire 635 000 Euros pour des acquisitions foncières sur les sites des Espaces Naturels Sensibles gérés par RLV, aux abords de la coulée verte, à proximité du Centre régional de tir à l'arc en vue de l'extension du pas de tir, pour la réalisation du projet de création d'une Maison de site UNESCO sur le site du Goulet à Volvic.

### Immobilisations en cours

Ce chapitre regroupe les opérations les plus importantes engagées par RLV. L'inscription budgétaire pour 2021 s'élève à 4 883 640 Euros (y compris les opérations) auxquels s'ajoutent 2 011 848 Euros de RAR. Ce sont donc près de 7 M€ que RLV consacrera à des investissements en 2021.

Parmi les opérations les plus importantes figurant sur ce chapitre on trouve :

- La fin de l'opération « Jardins de la Culture ». Quand bien même les chantiers soient achevés, il reste encore environ 375 000 Euros de dépenses à mandater.
- La rénovation et l'aménagement du bâtiment commun des services techniques et du pôle « attractivité » (ex SIAD rue Gershwin) pour le rendre plus fonctionnel (125 000 €),
- La création de la Maison de site UNESCO à Volvic, Site du Goulet (487 000 €),
- Divers travaux sur les bâtiments culturels pour 287 000 Euros,
- 54 000 Euros pour des travaux sur les équipements sportifs, notamment des interventions urgentes à la piscine dans l'attente des travaux d'extension du site,
- 1 889 044 Euros (RAR compris) pour des interventions sur les équipements destinés à l'accueil des jeunes enfants. On notera de façon plus spécifique la nouvelle crèche de Riom dont la mise en service est prévue pour fin 2021 (1 465 080 €) et l'extension du multi-accueil de Châtel-Guyon (250 000€ + une option pour l'amélioration de la performance énergétique de 87 000 €) ,
- L'aménagement de terrains familiaux pour des familles issues de la communauté des Gens du Voyage (80 000 €), auxquels s'ajoutent des crédits pour des travaux de rénovation des aires d'accueil (38 000 €),
- 320 000 Euros pour des actions au titre de l'environnement. On notera la création d'une enveloppe destinée à la bonification des projets communautaires afin de favoriser une approche « *développement durable* » ou « *transition énergétique* ». Pour 2021, cette enveloppe sera dotée de 200 000 Euros de crédits,
- Les travaux d'extension de la zone d'activité du Biopôle (1 500 000 €),
- La réfection de voiries rue Bizet (PEER), rue Armstrong ainsi que sur l'Espace Mozac pour un montant global de 310 000 Euros,
- Des travaux d'aménagements sur les coulées vertes de l'Ambène et la Morge (85 000 €),
- La troisième phase des travaux d'aménagement de la liaison douce entre Châtel-Guyon et Riom (200 000 €),

D'autres crédits sont destinés à des opérations d'amélioration sur les bâtiments et équipements communautaires (remplacements de luminaires sur les zones d'activités économiques pour améliorer la performance énergétique, reprise de l'installation d'assainissement à la maison rue Cornet à Riom, interventions sur la Grotte de la Pierre de Volvic et le centre d'hébergement Clair matin à Saint-Ours-les-Roches...)

### Emprunts et dettes assimilées

En intégrant les emprunts souscrits auprès d'établissements bancaires et ceux contractés auprès de l'EPF SMAF, le montant du remboursement de la dette en capital en 2021 s'élève à 1 600 000 €.

Pour rappel, le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sur le budget principal est de 12 131 011 €.

### Autres immobilisations financières

1 733 015 € sont inscrits sur cette ligne, qui correspondent aux avances du budget principal aux budgets annexes de zones afin d'assurer leur équilibre.

Budget annexe	Participation du budget principal
Zones économiques	155 500 €
Zone d'activité de Châtel-Guyon	731 850 €
Zone d'activité de Champloup	351 550 €
Zone d'activité de Pulvérières	494 115 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 733 015 €</b>

### Les recettes

#### Répartition des recettes d'investissement

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Restes à réaliser	Prévu 2021	Total budget 2021
13 - Subventions d'investissement	6 631 946	2 828 064	2 118 094	1 817 800	3 935 894
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 612 000	3 000 000		1 900 000	1 900 000
204 - Subventions d'équipement versées		5 699			
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>12 243 946</b>	<b>5 833 763</b>	<b>2 118 094</b>	<b>3 717 800</b>	<b>5 835 894</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 383 510	590 184	364 079	795 000	1 159 079
1068 - Dotations, fonds divers et réserves	4 000 000	4 000 000		3 000 000	3 000 000
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 600	1 500			0
27 - Autres immobilisations financières	1 447 830	923 226		1 950 490	1 950 490
024 - Produits de cessions	560 000			150 000	150 000
<b>Total recettes financières</b>	<b>7 392 940</b>	<b>5 514 910</b>	<b>364 079</b>	<b>5 895 490</b>	<b>6 259 569</b>
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>19 636 886</b>	<b>11 348 673</b>	<b>2 482 173</b>	<b>9 613 290</b>	<b>12 095 463</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 633 936			4 877 310	4 877 310
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 677 319	3 082 231		2 462 851	2 462 851
041 - Opérations patrimoniales	2 917 690	2 782 429			
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>11 228 945</b>	<b>5 864 660</b>		<b>7 339 447</b>	<b>7 339 447</b>
<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>30 865 831</b>	<b>17 213 333</b>	<b>2 482 173</b>	<b>16 953 451</b>	<b>19 435 624</b>

### Subventions d'investissement

En intégrant les RAR à hauteur de 2 118 094 €uros, le montant global des subventions attendues s'élève à 3 935 894 €uros.

- 163 500 €uros sont attendus de l'Agence de l'Eau, et du FEDER (Fond Européen de Développement Régional) pour financer les actions engagées par RLV dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et du PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations),
- La CAF s'est engagée à verser 153 000 €uros d'aide pour la construction du nouveau multi-accueil de Riom
- 774 400 €uros sont attendus de différents services de l'Etat pour divers dossiers :
  - o 59 400 €uros pour des actions engagées par RLV dans le cadre de la GEMAPI et du PAPI,
  - o 59 000 €uros pour des projets culturels,
  - o 45 000 €uros pour des actions au titre de l'habitat,
  - o 300 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) pour l'action « Territoire d'industrie »,
  - o 296 000 €uros pour l'aménagement de la Maison de site UNESCO sur le site du Goulet à Volvic.
- 8 000 €uros sont attendus des communes pour leur participation aux actions « rénovations de façades »,
- 300 000 €uros sont attendus de la Région au titre de son soutien à divers projets communautaires (travaux Biopôle) et 1 357 571 € sont inscrits en RAR (crèche de La Varenne, Thermal express, crèche de Volvic...)
- 50 000 €uros sont attendus du Département au titre de son soutien à divers projets communautaires (ENS, végétalisation des zones, GEMAPI...) et 298 807 € sont inscrits en RAR (crèche de Volvic, crèche de la Varenne à Riom...)

### Emprunts et dettes assimilées

La construction budgétaire telle que présentée prévoit un recours à l'emprunt à hauteur de 1,9 M€ sur le budget principal.

### Dotations, fonds divers et réserves

Le FCTVA que RLV peut espérer encaisser en 2021 est évalué à 795 000 €, auxquels ils convient d'ajouter les reports d'un montant de 364 079 €uros.

La construction budgétaire présentée prévoit l'inscription de 3 M€ au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ». Pour rappel, le résultat à affecter se compose du résultat excédentaire de la section de fonctionnement issu de la différence entre les réalisations en recettes et celles en dépenses y compris les charges et produits rattachés.

Ce résultat doit couvrir le besoin de financement de la section d'Investissement, c'est à dire le solde d'exécution négatif, auquel s'ajoute le solde des restes à réaliser.

Si le résultat est supérieur au besoin de financement, la différence peut être inscrite en réserve afin de pouvoir financer ultérieurement des investissements.

### Autres immobilisations financières

Sur ce compte figurent :

- Le remboursement par les budgets annexes « zone artisanale de Champloup Volvic » et « zones économiques de Riom » de la somme de 918 960 €uros. Ces budgets étant excédentaires, il est ainsi possible d'effectuer cette opération comptable,
- Le remboursement de la somme de 31 530 €uros correspondant à la redevance d'investissement due par les entreprises de la zone du PEER (parc européen des entreprises de Riom) pour le remboursement de l'emprunt souscrit pour la création de l'ITE (Installation Terminale Embranchée).
- Le remboursement de la dotation initiale à la régie de l'eau (1 000 000 €)

En intégrant les restes à réaliser, en tenant compte du solde négatif reporté de l'exercice 2020 (97 761 €uros) et en comptabilisant le virement de la section de fonctionnement, la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 19 435 624 €uros.

En vue globale, le budget 2021 tel que proposé se présente comme suit :

**Section de fonctionnement**

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2021
	011 - Charges à caractère général	5 325 275
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 645 896
	014 - Atténuations de produits	13 938 130
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	200 000
	023 - Virement à la section d'investissement	4 877 310
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 462 851
	65 - Autres charges de gestion courante	11 416 092
	66 - Charges financières	200 000
	67 - Charges exceptionnelles	108 000
	<b>52 173 554</b>	

RECETTES	Chapitre	Proposé 2021
	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	5 794 833
	013 - Atténuations de charges	200 000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	386 498
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 443 370
	73 - Impôts et taxes	33 323 000
	74 - Dotations, subventions et participations	8 870 355
	75 - Autres produits de gestion courante	153 208
	76 - Produits financiers	1 990
	77 - Produits exceptionnels	300
	<b>52 173 554</b>	

**Section d'investissement**

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2021	Reports 2020	TOTAL BP 2021
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	97 761	0	97 761
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	560 000	0	560 000
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	386 498	0	386 498
	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 600 000	0	1 600 000
	20 - Immobilisations incorporelles	1 375 040	838 591	2 213 631
	204 - Subventions d'équipement versées	3 055 000	1 099 469	4 154 469
	21 - Immobilisations corporelles	1 474 385	320 377	1 794 762
	23 - Immobilisations en cours	4 883 640	2 011 848	6 895 488
	27 - Autres immobilisations financières	1 733 015	0	1 733 015
	<b>15 165 339</b>	<b>4 270 285</b>	<b>19 435 624</b>	

RECETTES	Chapitre	Proposé 2021	Reports 2020	TOTAL BP 2021
	021 - Virement de la section de fonctionnement	4 877 310	0	4 877 310
	024 - Produits de cessions	150 000	0	150 000
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 462 851	0	2 462 851
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 795 000	364 079	4 159 079
	13 - Subventions d'investissement	1 817 800	2 118 094	3 935 894
	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 900 000	0	1 900 000
	27 - Autres immobilisations financières	1 950 490	0	1 950 490
		<b>16 953 451</b>	<b>2 482 173</b>	<b>19 435 624</b>

### **Intégration du budget 2021 dans la prospective**

La vision prospective présentée lors du débat budgétaire a été actualisée pour tenir compte, d'une part, des résultats de l'exercice 2020 ; d'autre part, pour intégrer les projets de RLV et enfin pour s'inscrire au mieux dans les évolutions contextuelles générales.

Pour rappel, cette prospective est construite sur les bases suivantes ;

- Recul en 2021 des recettes fiscales de l'ordre de 1,2 M€ en intégrant la perte définitive des anciennes recettes générées par IMPERIAL TOBACCO et en anticipant les premiers effets de la crise,
- Augmentation des recettes de gestion à hauteur de 2% par an à partir de 2022,
- Dépenses de gestion en augmentation de 1% par an.

Compte tenu des nombreuses incertitudes qui entourent encore ce budget, il a été élaboré de façon à parvenir à l'équilibre après remboursement de la dette. Quand bien même l'hypothèse retenue ne permet pas d'afficher une CAF nette positive, l'exécution maîtrisée de ce budget permettra sans doute d'obtenir un résultat positif en fin d'exercice.

<i>Budget principal - En K€</i>	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2021-2025
Recettes de gestion	47 100	45 900	46 818	47 286	47 759	48 237	
Dépenses de gestion	43 000	44 300	44 743	45 190	45 642	46 099	
CAF Brute	4 100	1 600	2 075	2 096	2 117	2 138	
Remboursement du capital de la dette	1 400	1 600	1 650	1 700	1 800	1 900	8 650
CAF Nette	2 700	0	425	396	317	238	
Dépenses d'investissement TTC	10 100	10 000	6 500	6 000	6 000	6 000	34 500
Recettes d'investissement (subventions/FCTVA)	4 900	5 500	1 500	2 000	1 500	1 500	12 000
Besoin de financement	5 200	4 500	5 000	4 000	4 500	4 500	22 500
Emprunt nouveau	3 000	1 900	2 000	3 500	4 000	4 000	15 400
Résultat de l'exercice	500	-2 600	-2 575	-104	-183	-262	
Excédents en fin d'année	8 800	6 200	3 625	3 521	3 337	3 075	
Encours de dette (RLV et EPF)	12 113	12 413	12 763	14 563	16 763	18 863	
Capacité de désendettement	3,0	7,8	6,2	6,9	7,9	8,8	

## Budgets annexes – budget primitif 2021

Pour rappel, le tableau ci-dessous détaille les neuf budgets annexes par type de compétence.

<b>COMPETENCE ECONOMIQUE</b>
Commerces de proximité
Zones économiques
Zone d'activités de Pulvérières
Zone d'activités de Champloup à Volvic
Zone artisanale de Champloup Volvic
Zone d'activités Croix des Roberts à Châtel-Guyon
<b>COMPETENCE « EAU et ASSAINISSEMENT »</b>
Assainissement
Eau potable
<b>COMPETENCE TRANSPORT</b>
Transport public de voyageurs

### **LES BUDGETS ANNEXES A VOCATION ECONOMIQUE**

#### **Les différents budgets concernant les zones économiques et d'activités**

**Le budget « zones économiques »** regroupe l'ensemble des zones économiques créées par l'ex Riom communauté ainsi que la zone des Champiaux créée par l'ex Limagne d'Ennezat, alors que les zones économiques développées par l'ex VSV bénéficient chacune d'un budget annexe.

Pour l'essentiel, le budget 2021 propose des crédits pour les opérations suivantes :

- Le solde des travaux d'aménagement de la zone des Charmes à Ménérol (phase III – création de 13 lots),
- Des études préalables à la création d'une zone d'activité en Limagne (50 000 €),
- 80 000 € pour la réalisation de travaux de voirie définitive de la zone des Champiaux

En dépenses également, le budget prévoit le remboursement d'avances consenties par le budget principal (500 000 € pour le PEER, 15 970 € pour la zone des Champiaux à Ennezat et 83 600 € pour la zone des Charmes à Ménérol)

En recettes, figurent, le solde d'une subvention du Département d'un montant de 70 000 € pour l'aménagement de la zone économique des Champiaux à Ennezat, ainsi que des produits de cessions de terrains pour un total estimé de 806 000 €.

On notera également des avances du budget principal pour 155 500 €.

En tenant compte d'un déficit reporté de 13 971 €, la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 414 290 €. Pour sa part, avec une avance du budget principal de 155 499 € et un remboursement de 745 720 € (soit un net de 590 221 €) et un solde positif reporté de 146 150 €, la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 3 269 660 €.

**Le budget de la zone artisanale de Champloup à Volvic** s'équilibre à 156 840 € en section de fonctionnement et à 186 893 € en section d'investissement.

Aucun mouvement notable n'est prévu sur ce budget hormis des projets de cessions de terrain pour un montant estimé de 40 000 €.

**Le budget de la zone d'activités de Champloup à Volvic** s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 93 215 Euros. Pour 2021, à côté des dépenses courantes (voirie, espaces verts), sont prévus des crédits (50 000 €) pour des travaux d'aménagement et de mise en sécurité destinés à créer des « zones tampons » entre la zone d'activité et les espaces accueillant des familles de la communauté des Gens du Voyage.

En recettes, 50 005 Euros sont inscrits au titre d'une subvention du budget principal.

L'équilibre de la section d'investissement s'établit à 392 883 € avec une avance du budget principal de 351 550 Euros.

### **La zone d'activités de la Croix des Roberts à Châtel-Guyon**

Le budget 2021 prévoit des crédits pour des travaux d'entretien courant (frais de branchement, consommations électriques d'une pompe de relevage, changement d'un portail sur le bassin d'orage).

La section de fonctionnement s'équilibre à 935 955 Euros grâce à une subvention du budget principal de 6 100 Euros.

Pour sa part, avec une avance du budget principal de 731 850 Euros, la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 658 200 €.

L'aménagement de la **zone d'activités de Pulvérières** est entré en 2020 dans sa phase active.

Des crédits sont prévus au budget pour la maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagement (30 000 € pour les études, 352 500 € pour les travaux).

La section de fonctionnement s'équilibre à 514 640 Euros.

Pour sa part, la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 626 047 Euros, avec une avance du budget principal de 494 115 €.

**Le budget annexe « commerces de proximité »** regroupe l'ensemble des locaux commerciaux loués par RLV.

En section de fonctionnement ne figurent que des dépenses d'entretien courant des bâtiments face auxquelles sont enregistrées les recettes de loyers. Cette section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 229 781 Euros grâce à une subvention du budget principal de 110 006 Euros.

En section d'investissement, plusieurs projets sont identifiés au budget 2021 :

- 30 000 € pour des travaux intérieurs à la boulangerie d'Enval,
- 5 000 € de frais d'études pour l'aménagement de pépinières de commerces sur d'autres communes du territoire. 40 000 € sont également inscrits pour réaliser des travaux d'aménagement,
- La construction d'un hôtel d'entreprises (atelier-relais) à Châtel-Guyon (1 060 968 Euros pour la maîtrise d'œuvre, les travaux et des acquisitions de matériels, dont 974 968 en restes à réaliser de 2020),
- Les travaux d'aménagement du multiple rural des Martres-sur-Morge (255 687 €, dont 12 687 € de RAR),
- Des travaux d'aménagement et du mobilier à la pépinière de Volvic pour 21 404 Euros.

En recettes, figurent au budget 2021 les reliquats de subvention (Etat et Région) à percevoir pour le projet de la pépinière d'entreprises/logements de Volvic (93 338 €), les subventions obtenues pour l'aménagement du multiple rural des Martres-sur-Morge (84 000 € au titre du contrat de ruralité, 144 000 au titre du contrat Ambition Région).

Figurent également au budget des aides de la Région (contrat Ambition Région) pour l'hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon (500 000 €) et 42 828 Euros du contrat de ruralité pour la pépinière de commerce de Mozac.

En tenant compte des Restes à Réaliser (RAR) et de l'inscription d'un emprunt de 1 162 256 €, l'équilibre de la section d'investissement s'établit à 2 362 730 Euros.

**Le budget transport public de voyageurs** s'organise à la fois autour de la Délégation de Service Public (DSP) confiée à la société Keolis, et de marchés ponctuels destinés à maintenir le service des transports scolaires sur le territoire.

La section d'exploitation du budget 2021 s'équilibre à 4 334 760 €uros. Les principales dépenses inscrites comprennent des charges récurrentes au service :

En dépenses :

- La prise en charge des transports scolaires dans le périmètre de RLV (958 300 €),
- Le financement de la contribution forfaitaire annuelle prévue dans le contrat de la Délégation de Service Public (DSP) passé avec la société KEOLIS (2 520 000 €),
- Un marché en groupement avec le SMTC pour assurer le maintien du service sur les communes de Sayat et Saint-Beauzire (350 000 €),
- Une somme de 17 500 €uros destinée à rembourser la commune de Chanat-la-Mouteyre pour la prestation « transport scolaire » qu'elle effectue pour le compte de RLV.

Sont également prévus, des crédits pour l'entretien courant des installations (8 000 €), pour des prestations d'accompagnement (AMO, centrales de mobilité Auvergne mobilité et Oûra mobilité), la réflexion, en partenariat avec le SMTC autour de la création d'une navette entre la gare de Riom et le site Michelin de Ladoux (100 000 €).

Pour faire face à l'arrêt par le Département du Puy-de-Dôme de l'aide à la mobilité pour certaines familles pour la prise en charge des déplacements scolaires, RLV prévoit une enveloppe de 20 000 €uros pour 2021.

80 000 €uros sont également inscrits en remboursement au budget principal de charges de personnel affecté.

En recettes :

- Versement mobilité estimé à 2 300 000 d'€uros<sup>2</sup>,
- Une participation de la Région et du Département à la prise en charge des scolaires (1 129 000 €),

En investissement, le budget prévoit des crédits pour le remplacement des points d'arrêt bus installés sur les voiries d'intérêt communautaire ainsi que l'amélioration de la signalétique.

Cette section d'investissement s'équilibre à 35 959 €uros.

### **LES BUDGETS ANNEXES « EAU POTABLE » ET « ASSAINISSEMENT »**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et conformément aux dispositions législatives contenues dans les lois « NOTRe », « Ferrand » et « Engagement et proximité », RLV exerce pleinement les compétences en matière de gestion de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines.

2020 a été la première année d'exercice de ces compétences et elle a permis de mieux cerner le périmètre de celles-ci. En effet, l'exercice de ces compétences étant partagé entre gestion directe, gestion déléguée à la SPL SEMERAP et gestion confiée à des syndicats, il était important d'assurer à la fois la continuité de l'activité et du service aux usagers, mais également de commencer à définir une harmonisation des pratiques et des usages sur l'ensemble du territoire.

Les deux syndicats dont le périmètre était intégralement inclus dans le périmètre de RLV, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom (SIARR) et le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Riom (SAEPRR) ont été dissous au 30 juin 2020 et leur activité reprise par l'agglomération.

Pour les communes qui exerçaient les compétences en régie directe (Chanat-la-Mouteyre, Charbonnières-les-Varennes, Châtel-Guyon, Pulvérières, Volvic, Malauzat, Saint-Bonnet-près-Riom), il avait été décidé pour 2020,

<sup>2</sup> Pour rappel, le taux de Versement Mobilité (VM) était de 0,2% en 2019 et 0,4% en 2020. Il sera de 0,6% en 2021 sur l'ensemble du territoire.

de conclure avec elles des conventions de gestion. Ainsi, ces communes ont-elles continué d'assurer la partie « exploitation » des installations et des réseaux. Ces communes ont également continué d'assurer la partie préparatoire à la facturation (relève des compteurs et établissement des rôles de facturation), ainsi que le suivi en proximité des relations avec les usagers.

Compte tenu de la crise sanitaire qui a considérablement bouleversé l'année 2020 et du renouvellement des instances communautaires suite à la tenue des élections municipales, il n'a pas été possible de travailler plus avant sur l'évolution de cette formule. Cependant, deux communes (Malauzat et Pulvérières) n'ont pas souhaité reconduire la convention pour 2021. La gestion sera donc confiée par contrat à un opérateur privé. Pour les autres communes, le schéma perdurera en 2021.

Concernant les investissements, RLV a repris les opérations en cours initiées par les communes avant les transferts et a élaboré une programmation en concertation avec les communes et les syndicats pour les opérations nouvelles.

Néanmoins, la crise sanitaire a également bouleversé la programmation et bon nombre de projets ont été reportés sur l'exercice 2021.

Les budgets ont donc été construits en respectant ce schéma. Ils conservent l'ambition de donner au territoire les moyens d'assumer, pour les premières années, ces nouvelles compétences avec efficacité et professionnalisme tout en contenant le prix de l'eau payé par les usagers.

### **Budget annexe « eau potable »**

#### *Section d'exploitation*

En tenant compte d'un résultat reporté de 1 589 796 Euros, la section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 5 039 080 Euros et permet de dégager un autofinancement de 2 007 680 Euros, versé à la section d'investissement.

Au chapitre 011 « charges à caractère général », parmi les postes les plus importants, on trouve les achats d'eau effectués auprès de Clermont Auvergne Métropole pour la commune de Chanat-la-Mouteyre, auprès du syndicat de la Plaine de Riom pour l'ex-SAEPRR, auprès du syndicat Sioule et Morge pour la commune de Chatel-Guyon. Ces achats sont estimés à 80 000 Euros. On notera que 340 000 Euros sont également inscrits au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » au titre de la participation au SMUERR pour les communes de Châtel-Guyon, Volvic et l'ex-SAEPRR.

Sont également inscrits des crédits (86 000 €) pour les acquisitions de fournitures d'entretien et de petits équipements nécessaires au travail des équipes.

Le budget prévoit enfin 42 000 Euros pour le remboursement aux communes signataires des conventions de gestion, des frais généraux qu'elles engageront.

Les charges de personnel du chapitre 012 (577 485 €) sont réparties selon trois postes :

- Le personnel directement affecté au service pour 281 715 Euros,
- Le personnel mutualisé entre la régie et RLV (marchés, finances, ressources humaines, Système d'Information Géographique) pour 80 770 Euros,
- Le personnel des communes sous convention de gestion pour lequel RLV effectuera un remboursement du coût pour 210 000 Euros.

Le budget prévoit 108 000 Euros au titre du reversement de la taxe sur le prélèvement d'eau brute à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

110 000 Euros ont été inscrits pour couvrir les intérêts des emprunts en cours. 150 000 Euros ont également été prévus pour rembourser aux communes des produits de facturation, ou des reversements des prestataires effectués au titre de l'exercice 2019.

Comme évoqué précédemment, le périmètre de la compétence restant encore pour partie mal cerné, le budget prévoit une enveloppe de 120 000 Euros pour d'éventuelles dépenses imprévues.

En termes de recettes, l'essentiel de la somme portée au budget est couvert par le produit des redevances perçues des usagers (2 500 000 €), soit un montant sensiblement équivalent à celui perçu en 2020. Pour rappel, le choix des élus a été de maintenir pour 2021 les tarifs appliqués depuis 2019, dans l'attente d'un diagnostic de l'état des réseaux et des installations qui déterminera la programmation des investissements à réaliser et leur mode de financement.

Les autres postes de recettes concernent les taxes encaissées avant d'être reversées à l'Agence de l'eau :

- Redevance pollution d'origine domestique 200 000 €
- Redevance modernisation des réseaux 140 000 €
- Autres taxes et redevances (taxe prélèvement ressource, SMUERR) 110 000 €

<b>DEPENSES</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Proposé 2021</b>
	011 - Charges à caractère général	501 887
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	577 485
	014 - Atténuations de produits	340 000
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	120 000
	023 - Virement à la section d'investissement	2 007 680
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	820 000
	65 - Autres charges de gestion courante	360 028
	66 - Charges financières	110 000
	67 - Charges exceptionnelles	202 000
	<b>5 039 080</b>	

<b>RECETTES</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Proposé 2021</b>
	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 589 796
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	442 280
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 987 000
	75 - Autres produits de gestion courante	20 004
	76 - Produits financiers	
	<b>5 039 080</b>	

#### *Section d'investissement*

La construction budgétaire 2021 en termes d'investissement reprend les opérations prévues en 2020 et reportées en raison de la crise sanitaire et intègre des projets nouveaux.

Les projets programmés pour être réalisés en 2021, en lien parfois avec d'autres opérateurs (Conseil départemental, GRDF, ENGIE, SIEG 63, opérateurs téléphoniques...) ou en compléments d'opérations de réfection de voiries sont considérés comme prioritaires et seront engagés. Il s'agit de travaux ou d'études.

En accord avec les communes, 120 opérations mixte intégrant « eau potable », « assainissement » et « eaux pluviales urbaines » figurent au budget 2021. La réalisation d'une vingtaine de ces opérations dépend directement de la capacité de l'équipe à monter en charge en 2021. En effet, compte tenu des besoins importants en travaux sur ces compétences transférées, la communauté d'agglomération a décidé le renfort en 2021 du service des eaux.

Le montant global budgété pour faire face aux travaux en cours ou prévus en 2021 s'élève à 3 180 000 Euros. Parmi les opérations, on notera les plus significatives :

- Poursuite de l'opération « Cœur-de-ville » à Châtel-Guyon,
- Les 3 opérations de renouvellement de conduites vétustes sur l'avenue Champs d'Ojardias, dans les impasses attenantes à la rue du Creux, dans le quartier Dunkerque et création de réseaux neuf rue Léon Versepuy à Riom
- Renouvellement de réseaux routes de Paugnat et de la Plaine à Volvic :

Par ailleurs, le budget prévoit 305 000 Euros pour des études, dont principalement une étude patrimoniale à lancer sur la totalité du territoire où RLV est compétente en eau potable (245 000 €). En outre, des études visant à limiter les pertes en eau seront engagées en priorité sur les communes dont l'alimentation en eau potable est assurée par des ressources de l'impluvium.

Enfin, la procédure de déclaration d'utilité publique des captages autour de Charbonnières-les-Varennes sera poursuivie.

291 800 Euros sont inscrits au titre du remboursement en capital de la dette pour 2021. On notera également que le budget annexe prévoit le remboursement au budget principal de la somme de 1 M€. Cette avance avait été mise en œuvre en 2020 pour faire face aux dépenses du service dans l'attente à la fois, des recettes de gestion courante, mais également des transferts des excédents des budgets syndicaux et communaux constatés à la clôture des comptes 2019.

En termes de recettes, les seules sommes inscrites pour 2021 concernent l'Agence de l'eau (260 000 €) et le Département du Puy-de-Dôme (103 000 €)

En tenant compte d'un solde d'exécution reporté de 2 441 280 Euros, la section d'investissement s'équilibre à 5 631 960 Euros.

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2021
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	235 000
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	442 280
	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 291 800
	20 - Immobilisations incorporelles	308 680
	21 - Immobilisations corporelles	114 200
	23 - Immobilisations en cours	3 180 000
	26 - Autres immobilisations financières	60 000
		<b>5 631 960</b>

RECETTES	Chapitre	Proposé 2021
	021 - Virement de la section de fonctionnement	2 007 680
	001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	2 441 280
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	820 000
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	
	13 - Subventions d'investissement	363 000
	<b>5 631 960</b>	

Le projet de budget tel que présenté a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'exploitation des régies réuni le 21 janvier 2021.

## **Budget annexe « assainissement »**

Contrairement à la partie « eau potable », le budget annexe « assainissement » se caractérise par son existence préalable au transfert de la compétence. En effet, RLV avait déjà un budget annexe « assainissement » hérité de la fusion et consacré à la zone d'activité économique du Biopôle à Saint-Beauzire.

### *Section d'exploitation*

Le chapitre 011 « charges à caractère général » s'élève à 653 710 €uros parmi lesquels on trouve des dépenses obligatoires telles la participation versée à Clermont Auvergne Métropole pour la prise en charge des effluents de la commune de Sayat par la station d'épuration de Clermont-Ferrand (80 000 €), la redevance à l'Agence de l'eau pour les effluents traités par la station d'épuration du biopole (120 000 €) et une prestation versée à la SPL SEMERAP au titre de l'assainissement non collectif (20 000 €).

Les autres prévisions du chapitre concernent des dépenses de fonctionnement courant du service (fluides, locations mobilières et immobilières, assurances, frais divers...). On notera cependant une somme de 28 100 €uros prévue pour le remboursement aux communes signataires des conventions de gestion, des frais généraux qu'elles engageront, ainsi qu'une somme de 90 000 €uros pour le remboursement au Syndicat de Morge et Chambaron des frais d'exploitation du territoire des Grosliers à Chatel-Guyon.

Comme pour le service de l'eau, les charges de personnel du chapitre 012 (827 651 €) sont réparties selon trois postes :

- Le personnel directement affecté au service (575 621 €),
- Le personnel mutualisé entre la régie et RLV (marchés, finances, ressources humaines, Système d'Information Géographique) pour 111 530 €uros,
- Le personnel des communes sous convention de gestion pour lequel RLV effectuera un remboursement du coût pour 140 500 €uros.

Le remboursement en capital de la dette en 2021 représente 761 207 €uros. En complément, le budget prévoit 254 000 €uros pour faire face aux charges financières de cette dette.

Pour pallier tout imprévu, le budget prévoit une enveloppe de 140 000 €uros pour d'éventuelles dépenses imprévues.

En termes de recettes, l'essentiel de la somme portée au budget est couvert par le produit des redevances perçues des usagers (2 250 000 €), soit un montant sensiblement équivalent à celui perçu en 2020. Pour rappel, le choix des élus a été de maintenir pour 2021 les tarifs en vigueur depuis 2019, dans l'attente d'un diagnostic de l'état des réseaux et des installations qui déterminera la programmation des investissements à réaliser et leur mode de financement.

Au final, en intégrant le résultat positif reporté de l'exercice 2020 de 1 690 937 €uros, la section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 5 190 420 €uros. Cette construction permet en outre de dégager un autofinancement de 1 557 330 €uros versé à la section d'investissement.

<b>DEPENSES</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Proposé 2021</b>
	011 - Charges à caractère général	653 710
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	827 651
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	140 000
	023 - Virement à la section d'investissement	1 557 330
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 582 677
	65 - Autres charges de gestion courante	15 052
	66 - Charges financières	254 000
	67 - Charges exceptionnelles	160 000
	<b>5 190 420</b>	

	Chapitre	Proposé 2021
<b>RECETTES</b>	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 690 937
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	727 013
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 772 415
	75 - Autres produits de gestion courante	55
	76 - Produits financiers	
		<b>5 190 420</b>

### *Section d'investissement*

Les opérations jugées prioritaires en matière d'investissement sont en premier lieu les opérations reportées de 2020 qui n'ont pas pu être engagées en raison de la crise sanitaire. Ce sont également les opérations qui figurent dans les schémas prévisionnels des communes et des syndicats. Ce sont enfin les opérations programmées en accord avec d'autres opérateurs (Conseil départemental, GRDF, ENGIE, SIEG 63, opérateurs téléphoniques...).

Ainsi, le budget prévoit-il 592 000 € au titre des études parmi lesquelles on trouve :

- Etude diagnostique sur le patrimoine d'assainissement
- Des études pour la rénovation ou la création de stations d'épuration à Saint-Laure, Pulvérières, et Volvic (station d'Egaulles).

Le montant global budgété pour faire face aux travaux en cours ou prévus en 2021 s'élève à 7 490 000 €. Parmi les opérations de renouvellement de réseaux d'assainissement, on notera les plus significatives :

- Rue du Champ verdier à Sayat,
- Renouvellement du réseau d'assainissement rue du clos de Jonville à Ménérol,
- Création d'un réseau d'assainissement collectif à Charbonnières-les-Varennes,
- Renouvellement du réseau d'assainissement collectif et création de réseaux d'eaux pluviales à Pulvérières,
- Renouvellement du réseau d'assainissement, rue du château d'eau, à Saint-Ignat

On notera que les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales urbaines représentent en 2021 la somme de 1 707 000 € dont 50% seront appelés auprès des communes sous la forme d'un fonds de concours, conformément à la décision prise lors du transfert de la compétence.

En effet, pour rappel, RLV est compétente pour les réseaux unitaires et leurs ouvrages associés (canalisation, regard, branchement, déversoir d'orage, bassin d'orage), les réseaux d'eaux pluviales, les bassins de rétention d'eaux pluviales, les déshuileurs et débourbeurs.

Pour leur part, les communes restent compétentes pour les grilles avaloirs et les aco drains, les fossés et les busages.

Le budget principal de RLV prévoit donc une subvention au budget annexe « assainissement » de 853 500 € dans l'attente de l'évaluation des charges transférées que devra établir la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). L'équivalent versé par les communes sous forme de fonds de concours figure donc au titre des recettes inscrites au budget 2020.

Les autres recettes sont constituées d'une aide du CEPIV (212 000 €), de subventions du Département (496 000 €) et de l'Agence de l'eau pour un montant estimé de 1 258 000 €.

En intégrant un solde d'exécution reporté de 3 349 513 €, la section d'investissement trouve son équilibre à hauteur de 10 162 620 €.

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2021
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	400 000
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	727 013
	16 - Emprunts et dettes assimilées	761 207
	20 - Immobilisations incorporelles	592 000
	21 - Immobilisations corporelles	189 620
	23 - Immobilisations en cours	7 490 000
	27 - Autres immobilisations financières	2 780
		<b>10 162 620</b>

RECETTES	Chapitre	Proposé 2021
	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 557 330
	001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	3 349 514
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 582 677
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	
	13 - Subventions d'investissement	3 673 099
	<b>10 162 620</b>	

Le projet de budget tel que présenté a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'exploitation des régies réuni le 21 janvier 2021.

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

## AFFECTATION PREVISIONNELLE DES RESULTATS 2020

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET COMMERCES PROXIMITE	BUDGET TRANSPORTS PUBLICS	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET EAU
<b>POUR MEMOIRE</b>					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	6 727 542,82		514 298,13	388 976,58	235 559,03
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	2 408 727,92	687 023,50			
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)			9 829,13	4 126 191,11	888 398,45
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	-97 760,98	-804 012,57	20 848,25	3 349 513,30	2 441 279,58
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/20</b>	2 310 966,94	-116 989,07	11 019,12	-776 677,81	1 552 881,13
Solde d'exécution de l'exercice	-97 760,98	-804 012,57	20 848,25	3 349 513,30	2 441 279,58
Solde d'exécution cumulé	-1 788 112,00	-202 502,00			
<b>RESTES A REALISER AU 31/12/20</b>	4 270 285,00	1 071 010,00			
Dépenses d'investissement	2 482 173,00	868 508,00			
Recettes d'investissement	-1 788 112,00	-202 502,00			
<b>SOLDE</b>	1 885 872,98	1 006 514,57	-20 848,25	-3 349 513,30	-2 441 279,58
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/20</b>	-97 760,98	-804 012,57	20 848,25	3 349 513,30	2 441 279,58
Rappel du solde d'exécution cumulé	-1 788 112,00	-202 502,00			
Rappel du solde des restes à réaliser	8 794 833,26		805 756,91	1 690 937,23	1 589 795,68
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	2 067 290,44		291 458,78	1 301 960,65	1 354 236,65
Résultat de l'exercice	6 727 542,82		514 298,13	388 976,58	235 559,03
Résultat antérieur	8 794 833,26		805 756,91	1 690 937,23	1 589 795,68
<b>TOTAL A AFFECTER</b>					

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:

Affectation "en réserves" (Crédit du compte 1068)	3 000 000,00				
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002: (report à nouveau créditeur)	5 794 833,26		805 756,91	1 690 937,23	1 589 795,68

Accusé de réception en préfecture  
 063-200070753-20210203-DEL202102030201-D-  
 Date de télétransmission : 10/02/2021  
 Date de réception préfecture : 10/02/2021

	BUDGET ZONES ECONOMIQUES	BUDGET ZA PULVERIERES	BUDGET ZA CHAMPLOUP	BUDGET ZONE ARTISANALE CHAMPLOUP	BUDGET CROIX DES ROBERTS
	16 700,43				
<b>POUR MEMOIRE</b>					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		111 547,08	377 502,03	103 346,70	779 070,82
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	159 937,16			40 833,11	
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	146 150,41	-111 547,08	-377 931,10	40 833,11	-728 350,60
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/20</b>	-13 786,75		-429,07		50 720,22
Solde d'exécution de l'exercice	146 150,41	-111 547,08	-377 931,10	40 833,11	-728 350,60
Solde d'exécution cumulé					
<b>RESTES A REALISER AU 31/12/20</b>					
Dépenses d'investissement					
Recettes d'investissement					
<b>SOLDE</b>					
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/20</b>	-146 150,41	111 547,08	377 931,10	-40 833,11	728 350,60
Rappel du solde d'exécution cumulé	146 150,41	-111 547,08	-377 931,10	40 833,11	-728 350,60
Rappel du solde des restes à réaliser					
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	-13 971,99			103 183,68	
Résultat de l'exercice	2 728,44			-163,02	
Résultat antérieur	-16 700,43			103 346,70	
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	-13 971,99			103 183,68	

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:

Affectation "en réserves" (Crédit du compte 1068)					
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002: (report à nouveau créditeur)				103 183,68	

## RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - RESUME DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	2 408 727,92			6 727 542,82		4 318 814,90
Résultats affectés		4 000 000,00				4 000 000,00
Opérations de l'exercice	14 901 651,64	13 212 618,58	46 205 618,71	48 272 909,15	61 107 270,35	61 485 527,73
<b>TOTAUX</b>	<b>17 310 379,56</b>	<b>17 212 618,58</b>	<b>46 205 618,71</b>	<b>55 000 451,97</b>	<b>61 107 270,35</b>	<b>69 804 342,63</b>
Résultats de clôture	97 760,98			8 794 833,26		8 697 072,28
Reste à réaliser	4 270 285,00	2 482 173,00			4 270 285,00	2 482 173,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>21 580 664,56</b>	<b>19 694 791,58</b>	<b>46 205 618,71</b>	<b>55 000 451,97</b>	<b>65 377 555,35</b>	<b>72 286 515,63</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>1 885 872,98</b>			<b>8 794 833,26</b>		<b>6 908 960,28</b>
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>97 760,98</b>			<b>8 794 833,26</b>		<b>8 697 072,28</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET COMMERCES DE PROXIMITE</b>						
Résultats reportés	687 023,50				687 023,50	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	409 663,30	292 674,23	210 435,37	210 435,37	620 098,67	503 109,60
<b>TOTAUX</b>	<b>1 096 686,80</b>	<b>292 674,23</b>	<b>210 435,37</b>	<b>210 435,37</b>	<b>1 307 122,17</b>	<b>503 109,60</b>
Résultats de clôture	804 012,57				804 012,57	
Reste à réaliser	1 071 010,00	868 508,00			1 071 010,00	868 508,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>2 167 696,80</b>	<b>1 161 182,23</b>	<b>210 435,37</b>	<b>210 435,37</b>	<b>2 378 132,17</b>	<b>1 371 617,60</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>1 006 514,57</b>				<b>1 006 514,57</b>	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>804 012,57</b>				<b>804 012,57</b>	

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET ZONES ECONOMIQUES</b>						
Résultats reportés		159 937,16	16 700,43		16 700,43	159 937,16
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	2 442 214,40	2 428 427,65	2 400 253,97	2 402 982,41	4 842 468,37	4 831 410,06
<b>TOTAUX</b>	<b>2 442 214,40</b>	<b>2 588 364,81</b>	<b>2 416 954,40</b>	<b>2 402 982,41</b>	<b>4 859 168,80</b>	<b>4 991 347,22</b>
Résultats de clôture		146 150,41	13 971,99			132 178,42
Reste à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>2 442 214,40</b>	<b>2 588 364,81</b>	<b>2 416 954,40</b>	<b>2 402 982,41</b>	<b>4 859 168,80</b>	<b>4 991 347,22</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>146 150,41</b>	<b>13 971,99</b>			<b>132 178,42</b>
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>146 150,41</b>	<b>13 971,99</b>			<b>132 178,42</b>

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS</b>						
Résultats reportés		9 829,13		514 298,13		514 298,13
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	3 406,88	14 426,00	3 707 089,67	3 998 548,45	3 710 496,55	4 012 974,45
TOTAUX	3 406,88	24 255,13	3 707 089,67	4 512 846,58	3 710 496,55	4 527 272,58
Résultats de clôture		20 848,25		805 756,91		816 776,03
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	3 406,88	24 255,13	3 707 089,67	4 512 846,58	3 710 496,55	4 527 272,58
RESULTATS DEFINITIFS		20 848,25		805 756,91		816 776,03
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>20 848,25</b>		<b>805 756,91</b>		<b>826 605,16</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>						
Résultats reportés		4 126 191,11		388 976,58		4 515 167,69
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	4 812 036,23	4 035 358,42	2 016 236,38	3 318 197,03	6 828 272,61	7 353 555,45
TOTAUX	4 812 036,23	8 161 549,53	2 016 236,38	3 707 173,61	6 828 272,61	11 868 723,14
Résultats de clôture		3 349 513,30		1 690 937,23		1 690 937,23
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	4 812 036,23	8 161 549,53	2 016 236,38	3 707 173,61	6 828 272,61	11 868 723,14
RESULTATS DEFINITIFS		3 349 513,30		1 690 937,23		5 040 450,53
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>3 349 513,30</b>		<b>1 690 937,23</b>		<b>1 690 937,23</b>

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET ZONE ACTIVITE CHAMLOUP</b>						
Résultats reportés	377 502,03				377 502,03	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	12 729,70	12 300,63	11 991,25	11 991,25	24 720,95	24 291,88
TOTAUX	390 231,73	12 300,63	11 991,25	11 991,25	402 222,98	24 291,88
Résultats de clôture	377 931,10				377 931,10	
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	390 231,73	12 300,63	11 991,25	11 991,25	402 222,98	24 291,88
RESULTATS DEFINITIFS	377 931,10				377 931,10	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>377 931,10</b>				<b>377 931,10</b>	

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET ZA PULVERIERES</b>						
Résultats reportés	111 547,08				111 547,08	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	131 934,25	131 934,25	132 094,25	132 094,25	264 028,50	264 028,50
TOTAUX	243 481,33	131 934,25	132 094,25	132 094,25	375 575,58	264 028,50
Résultats de clôture	111 547,08				111 547,08	
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	243 481,33	131 934,25	132 094,25	132 094,25	375 575,58	264 028,50
RESULTATS DEFINITIFS	111 547,08				111 547,08	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>111 547,08</b>				<b>111 547,08</b>	

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET ZA CROIX DES ROBERTS</b>						
Résultats reportés	779 070,82				779 070,82	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	926 346,92	977 067,14	1 032 002,56	1 032 002,56	1 958 349,48	2 009 069,70
TOTAUX	1 705 417,74	977 067,14	1 032 002,56	1 032 002,56	2 737 420,30	2 009 069,70
Résultats de clôture	728 350,60				728 350,60	
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 705 417,74	977 067,14	1 032 002,56	1 032 002,56	2 737 420,30	2 009 069,70
RESULTATS DEFINITIFS	728 350,60				728 350,60	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>728 350,60</b>				<b>728 350,60</b>	

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET ZONE ARTISANALE DE CHAMLOUP</b>						
Résultats reportés		40 833,11		103 346,70		144 179,81
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	13 642,31	13 642,31	13 882,49	13 719,47	27 524,80	27 361,78
TOTAUX	13 642,31	54 475,42	13 882,49	117 066,17	27 524,80	171 541,59
Résultats de clôture		40 833,11		103 183,68		144 016,79
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	13 642,31	54 475,42	13 882,49	117 066,17	27 524,80	171 541,59
RESULTATS DEFINITIFS		40 833,11		103 183,68		144 016,79
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>40 833,11</b>		<b>103 183,68</b>		<b>144 016,79</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>BUDGET EAU</b>						
Résultats reportés		888 398,45		235 559,03		1 123 957,48
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	1 971 357,74	3 524 238,87	2 770 820,62	4 125 057,27	4 742 178,36	7 649 296,14
<b>TOTAUX</b>	<b>1 971 357,74</b>	<b>4 412 637,32</b>	<b>2 770 820,62</b>	<b>4 360 616,30</b>	<b>4 742 178,36</b>	<b>8 773 253,62</b>
Résultats de clôture		2 441 279,58		1 589 795,68		1 589 795,68
Reste à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 971 357,74</b>	<b>4 412 637,32</b>	<b>2 770 820,62</b>	<b>4 360 616,30</b>	<b>4 742 178,36</b>	<b>8 773 253,62</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 441 279,58</b>		<b>1 589 795,68</b>		<b>4 031 075,26</b>
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>2 441 279,58</b>		<b>1 589 795,68</b>		<b>1 589 795,68</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

063045

RIOM

02000 - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-2 408 727,92		2 310 966,94		-97 760,98
Fonctionnement	10 727 542,82	4 000 000,00	2 067 290,44		8 794 833,26
TOTAL I	8 318 814,90	4 000 000,00	4 378 257,38		8 697 072,28
II - Budgets des services à caractère administratif					
02010-COMMERCES DE PROXIMITÉ C					
Investissement	-687 023,50		-116 989,07		-804 012,57
Fonctionnement					
Sous-Total	-687 023,50		-116 989,07		-804 012,57
02011-ZONES ECONOMIQUES CCRLV					
Investissement	159 937,16		-13 786,75		146 150,41
Fonctionnement	-16 700,43		2 728,44		-13 971,99
Sous-Total	143 236,73		-11 058,31		132 178,42
02015-ZA CROIX DES ROBERTS CCR					
Investissement	-779 070,82		50 720,22		-728 350,60

Approuvé en préfecture  
08-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

063045

02000 - RIOM

 Accusé de réception en préfecture  
 63-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
 Date de télétransmission : 10/02/2021  
 Date de réception préfecture : 10/02/2021

## 02000 - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
Fonctionnement					
Sous-Total	-779 070,82		50 720,22		-728 350,60
02016-ZA PULVERIERES CRLV					
Investissement	-111 547,08				-111 547,08
Fonctionnement					
Sous-Total	-111 547,08				-111 547,08
02017-ZA CHAMPLOUP CRLV					
Investissement	-377 502,03		-429,07		-377 931,10
Fonctionnement	1 700,00	1 700,00			
Sous-Total	-375 802,03	1 700,00	-429,07		-377 931,10
02018-ZONE ARTISA CHAMPLOUP CC					
Investissement	40 833,11				40 833,11
Fonctionnement	103 346,70		-163,02		103 183,68
Sous-Total	144 179,81		-163,02		144 016,79
TOTAL II	-1 666 026,89	1 700,00	-77 919,25		-1 745 646,14
III - Budgets des services à					

0633045  
RIOM

02000 - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
caractère industriel					
et commercial					
<b>02012-TRANSPORTS VOYAGEURS CCR</b>					
Investissement	9 829,13		11 019,12		20 848,25
Fonctionnement	514 298,13		291 458,78		805 756,91
Sous-Total	524 127,26		302 477,90		826 605,16
<b>02019-ASSAINISSEMENT CCRLV</b>					
Investissement	-5 709,08		-776 677,81	4 131 900,19	3 349 513,30
Fonctionnement	425 970,58	6 000,00	1 301 960,65	-30 994,00	1 690 937,23
Sous-Total	420 261,50	6 000,00	525 282,84	4 100 906,19	5 040 450,53
<b>02021-EAU RL V</b>					
Investissement			1 552 881,13	888 398,45	2 441 279,58
Fonctionnement			1 354 236,65	235 559,03	1 589 795,68
Sous-Total			2 907 117,78	1 123 957,48	4 031 075,26
<b>TOTAL III</b>	944 388,76	6 000,00	3 734 878,52	5 224 863,67	9 898 130,95
<b>TOTAL I + II + III</b>	7 597 176,77	4 007 700,00	8 035 216,65	5 224 863,67	16 849 557,09

Agusé de réception en préfecture  
0633045-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT  
DEPENSES**

Compte	Fonction	Sens	Reste à Realiser	
<b>CHAPITRE 20</b>			<b>838 591,00</b>	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	820	Dépense	371 339,00
2031	Frais d'études	020	Dépense	23 948,00
2031	Frais d'études	020	Dépense	12 750,00
2031	Frais d'études	40	Dépense	1 560,00
2031	Frais d'études	413	Dépense	68 994,00
2031	Frais d'études	414	Dépense	3 180,00
2031	Frais d'études	64	Dépense	5 679,00
2031	Frais d'études	64	Dépense	59 461,00
2031	Frais d'études	816	Dépense	16 996,00
2031	Frais d'études	824	Dépense	62 067,00
2031	Frais d'études	824	Dépense	1 080,00
2031	Frais d'études	830	Dépense	15 186,00
2031	Frais d'études	831	Dépense	69 379,00
2031	Frais d'études	831	Dépense	19 356,00
2031	Frais d'études	831	Dépense	29 820,00
2031	Frais d'études	90	Dépense	2 940,00
2031	Frais d'études	95	Dépense	780,00
2031	Frais d'études	95	Dépense	21 081,00
2051	Concessions et droits similaires	020	Dépense	31 675,00
2051	Concessions et droits similaires	023	Dépense	452,00
2051	Concessions et droits similaires	311	Dépense	310,00
2051	Concessions et droits similaires	321	Dépense	2 820,00
2051	Concessions et droits similaires	322	Dépense	686,00
2051	Concessions et droits similaires	411	Dépense	980,00
2051	Concessions et droits similaires	414	Dépense	980,00
2051	Concessions et droits similaires	414	Dépense	980,00
2051	Concessions et droits similaires	64	Dépense	6 312,00
2051	Concessions et droits similaires	94	Dépense	7 800,00
<b>CHAPITRE 204</b>			<b>1 099 469,00</b>	
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	020	Dépense	6 609,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	824	Dépense	4 950,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	824	Dépense	8 662,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	Dépense	200 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	40	Dépense	172 405,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	40	Dépense	20 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	70	Dépense	50 179,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	830	Dépense	56 376,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	70	Dépense	16 663,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	814	Dépense	22 986,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	822	Dépense	8 835,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	824	Dépense	86 417,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	90	Dépense	27 270,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	90	Dépense	28 300,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	90	Dépense	3 901,00
2041641	SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	95	Dépense	3 450,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	90	Dépense	171 176,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	816	Dépense	1 290,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	95	Dépense	200 000,00
20423	Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	816	Dépense	10 000,00
<b>CHAPITRE 21</b>			<b>320 377,00</b>	
2111	Terrains nus	90	Dépense	660,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	020	Dépense	1 659,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	64	Dépense	1 944,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	64	Dépense	244,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	64	Dépense	244,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	90	Dépense	12 147,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	90	Dépense	8 086,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	70	Dépense	80 000,00

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021

21318	Autres bâtiments publics	90	Dépense	3 756,00
2152	Installations de voirie	90	Dépense	53 682,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	020	Dépense	12 410,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	321	Dépense	11 400,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	321	Dépense	6 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	020	Dépense	358,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	020	Dépense	30 166,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	023	Dépense	900,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	321	Dépense	1 350,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	322	Dépense	2 356,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	64	Dépense	783,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	70	Dépense	108,00
2184	Mobilier	020	Dépense	1 585,00
2184	Mobilier	321	Dépense	306,00
2184	Mobilier	321	Dépense	1 956,00
2184	Mobilier	64	Dépense	1 338,00
2184	Mobilier	70	Dépense	495,00
2184	Mobilier	820	Dépense	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	321	Dépense	2 471,00
2188	Autres immobilisations corporelles	321	Dépense	222,00
2188	Autres immobilisations corporelles	322	Dépense	5 539,00
2188	Autres immobilisations corporelles	324	Dépense	45 171,00
2188	Autres immobilisations corporelles	413	Dépense	6 870,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	9 980,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	1 311,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	590,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	1 708,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	1 012,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	433,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	2 612,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64	Dépense	1 209,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70	Dépense	3 455,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70	Dépense	743,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70	Dépense	929,00
2188	Autres immobilisations corporelles	90	Dépense	1 689,00
<b>CHAPITRE 23</b>				<b>2 011 848,00</b>
2313	Constructions	020	Dépense	1 296,00
2313	Constructions	020	Dépense	2 235,00
2313	Constructions	020	Dépense	1,00
2313	Constructions	020	Dépense	6 996,00
2313	Constructions	311	Dépense	2 399,00
2313	Constructions	421	Dépense	6 480,00
2313	Constructions	64	Dépense	689,00
2313	Constructions	64	Dépense	16 800,00
2313	Constructions	64	Dépense	224,00
2313	Constructions	64	Dépense	25 139,00
2313	Constructions	64	Dépense	112,00
2313	Constructions	64	Dépense	2 520,00
2313	Constructions	64	Dépense	1 465 080,00
2313	Constructions	70	Dépense	3 372,00
2313	Constructions	70	Dépense	4 644,00
2313	Constructions	70	Dépense	300,00
2313	Constructions	824	Dépense	263,00
2313	Constructions	824	Dépense	756,00
2313	Constructions	830	Dépense	5 965,00
2313	Constructions	90	Dépense	2 086,00
2313	Constructions	90	Dépense	3 736,00
2313	Constructions	95	Dépense	16 477,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	70	Dépense	188 345,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	70	Dépense	1 294,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	822	Dépense	11 340,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	824	Dépense	6 931,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	90	Dépense	45 540,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	90	Dépense	34 997,00

063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
 Date de télétransmission : 10/02/2021  
 Date de réception préfecture : 10/02/2021

2315	Installations, matériel et outillage techniques	90	Dépense	59 274,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	95	Dépense	25 743,00
2316	Restauration des collections et oeuvres d'art	95	Dépense	6 420,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	020	Dépense	16 084,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	322	Dépense	7 230,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	64	Dépense	2 140,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	64	Dépense	1 560,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	64	Dépense	37 380,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>				<b>4 270 285,00</b>

### RECETTES

<b>CHAPITRE 13</b>				<b>2 118 094,00</b>
1313	Départements	822	Recette	5 170,00
13141	Communes membres du GFP	70	Recette	6 804,00
13141	Communes membres du GFP	70	Recette	4 572,00
1321	Etat et établissements nationaux	95	Recette	20 000,00
1322	Régions	321	Recette	21 600,00
1322	Régions	321	Recette	8 000,00
1322	Régions	322	Recette	660,00
1322	Régions	64	Recette	78 018,00
1322	Régions	64	Recette	911 695,00
1322	Régions	816	Recette	20 000,00
1322	Régions	90	Recette	26 648,00
1322	Régions	94	Recette	10 950,00
1322	Régions	95	Recette	280 000,00
1323	Départements	413	Recette	8 700,00
1323	Départements	64	Recette	30 000,00
1323	Départements	64	Recette	140 000,00
1323	Départements	70	Recette	5 937,00
1323	Départements	830	Recette	700,00
1323	Départements	90	Recette	113 470,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	830	Recette	8 400,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	831	Recette	25 000,00
1328	Autres	413	Recette	72 000,00
1328	Autres	64	Recette	398,00
1328	Autres	831	Recette	89 960,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	64	Recette	105 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	70	Recette	83 600,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	824	Recette	40 812,00
<b>CHAPITRE 10</b>				<b>364 079,00</b>
10222	F.C.T.V.A.	01	Recette	364 079,00
<b>TOTAL RECETTES</b>				<b>2 482 173,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20210203-DEL202102030201-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2021  
Date de réception préfecture : 10/02/2021